



PROBLEME GARDE D'ENFANT

Par Lana94

Bonjour,

Je ne sais pas trop par où commencer.... le contexte : je suis divorcée du père de ma fille depuis juin 2014 (divorce à l'amiable), notre fille a 9 ans aujourd'hui. Nos relations étaient au beau fixe avant, nous nous entendions très bien et échangeons parfaitement dans l'intérêt de notre fille.

Depuis quelques mois (je dirais septembre dernier) nos relations se sont petit à petit dégradées (depuis qu'il a refait sa vie avec une nouvelle femme, la 3ème depuis notre séparation), jusqu'à rentrer complètement dans le conflit depuis le mois de janvier.

J'ai tenté une médiation, qui a échoué, il a totalement rejeté l'idée. Il veut absolument repasser devant le juge mais sans dire pourquoi.

Nous ne communiquons plus que par mail.

Et hier soir, j'ai reçu des mails horrible, où il indique que je suis une mauvaise mère, que je ne m'occupe pas de ma fille, lui apporte pas d'amour, qu'elle est sale, qu'elle manque d'hygiène, que je ne la lave pas (elle prend une douche par jour...) Je suis totalement effarée de la tournure que cela prend, j'ai peur. Je ne sais pas ce qu'il va se passer.... Mon avocate me dit qu'il essaie de se constituer des preuves.

J'ai tellement peur de perdre ma fille... aujourd'hui elle est totalement perdue elle aussi.

Mon ex mari utilise aussi le fait qu'avec ma fille on est allé voir un psy, il dit que je ne suis pas capable de m'en occuper.

J'aimerais avoir votre avis, je n'y connais rien... peut-on me retirer ma fille?

Je vous remercie

Par ESP

Bonjour

Houla! vous allez trop vite...

C'est très bien d'avoir pris l'appui d'une avocate pour bien préparer votre dossier (ou défense le cas échéant).

Les juges ont l'habitude de ce genre de conflit et ne prennent de décision que dans l'intérêt de l'enfant. Soyez confiante.

Par Lana94

Je vous remercie pour votre réponse, qui me rassure.

Effectivement je vais peut-être vite mais j'ai tellement peur... Son père est capable de beaucoup de choses, d'ailleurs il a porté plainte contre ses deux ex compagnes pour harcèlement et me menace de faire la même chose contre moi...

Par Agathe55

Comme dit ESP, vous pouvez garder confiance.

Jusqu'à présent il n'y a jamais eu de problèmes donc ce qu'il raconte c'est du caca lol

En revanche pour que votre fille puisse consulter un psychologue ; il faut son accord à lui et normalement les médecins vous le demande, sans quoi, vous êtes en faute.

Mais franchement, je ne me fais pas de soucis pour vous. Constituez des témoignages et au pire des cas ; enquête sociale qui ne révélera rien. C'est de l'argent foutu par les fenêtres, laissez le se dépenser pour rien. ahaha

RESTEZ CONFIANTE

Par Indigo

Bonjour Lana94,

"Et hier soir, j'ai reçu des mails horrible, où il indique que je suis une mauvaise mère, que je ne m'occupe pas de ma fille, lui apporte pas d'amour, qu'elle est sale, qu'elle manque d'hygiène, que je ne la lave pas (elle prend une douche par jour..."

Il appartient au père d'en rapporter preuve.

Concernant les R.V. chez un Psychologue :

"A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant".

(Article 372-2 C.P.C)

Cdlt,